chômeurs chez ceux d'Onnaing; pas de chômeurs, 54 heures chez les serblantiers-zingueurs-plombiers; 40 p. 100 de chômeurs, 48 heures chez les peintres.

A Cambrai, pas de changement chez les typographes; reprise, 64 heures, chez les mouleurs. A Armentières 4 p. 100 de chômeurs chez les charpentiers.

A Dunkerque, 6 p. 100 de chômeurs, 63 heures, chez les tordeurs d'huiles; 5 p. 100 de chômeurs chez les charpentiers de navires; 20 p. 100 de chômeurs chez les voiliers; pas de changement chez les tonneliers; 8 p. 100 de chômeurs chez les charpentiers-menuisiers; nombreux chômeurs chez les maçons; moitié de chômeurs chez les ouvriers du port. A Vieux-Condé, pas de chômeurs, 60 p. 100 de chômeurs chez les cordonniers. A Cousolre, travail moins actif, 66 heures, chez les marbriers à la pendule.

A Linselles, pas de chômeurs, 60 heures, chez les tisserands; 1 p. 100 de chômeurs chez les tulliistes de Caudry. A Saint-Souplet, pas de chômeurs, 63 heures, travail actif, chez les ouvriers de l'industrie textile. A Avesnes-les-Aubert, pas de chômeurs, 54 heures, chez les tisseurs. A Saulzoir, nombreux chômeurs chez les tisserands; moitié de chômeurs chez ceux de Villers-en-Cauchies; pas de chômeurs chez ceux d'Haspres. A Marly, pas de chômeurs, 63 heures chez les imprimeurs sur tissus. A Tourcoing, 4 1/2 p. 100 de chômeurs, chez les ouvriers textiles; pas de chômeurs, 63 heures en moyenne, chez les ouvriers de la filature de coton; pas de chômeurs chez les tricoteurs de laine; pas de changement chez les tisserands; 2 p. 100 de chômeurs chez les tapissiers en grosse moquette; 12 p. 100 de chômeurs chez les charpentiers-menuisiers.

A Gommegnies, 26 p. 100 de chômeurs, 50 heures, chez les scieurs. A Fresnes, 17 p. 100 de chômeurs dans les verriers à vitre; travail satisfaisant chez ceux de Lourches. A Felleries pas de chômeurs chez les tourneurs sur bois.

LA SOCIÉTÉ COOPERATIVE

LA CONFIANCE

Rue Ma Campagne, ROUBAIX

compte aujourd'hui **1357** adhérents effectifs.

L'inventaire, qui vient d'être approuvé par l'Assemblée des Actionnaires, accuse à fin décembre 1902 :

Pour la bière 1re qualité : **8 fr. 58 de remise** à la rondelle.

La remise sur les vins, liqueurs et spiritueux est de **20 fr. 20 pour cent,** non compris le dividende de **12 fr. 80** par action ni l'intérêt à 5 0/0, de sorte que l'actionnaire qui a acheté pour **100 fr.** de marchandises, touche **11 fr. 25**.

La bière de **1re qualité** ne revient qu'à **19 fr. 82** la rondelle, octroi de 2 fr. 40 compris; il faut être réellement ennemi de ses intérêts pour ne pas profiter de ces avantages.

Les actions émises à **25 fr.** valent aujourd'hui **225 f.** et monteront encore, étant donnée l'**augmentation** constante du nombre des actionnaires, d'où **réduction** considérable des frais généraux.

On peut devenir actionnaire en versant 25 francs, le reste se payant avec les bénéfices réalisés dans l'année.

On devient sociétaire par la possession d'une action de travail coûtant 20 francs. 24045

CONCERTS & SPECTACLES

FÉDÉRATION DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Dans sa séance de dimanche, le Comité a abordé la question des récompenses aux anciens présidents, chefs et musiciens. Un long échange de vues s'est engagé sur les diverses propositions présentées. Les conditions dans lesquelles seront décernées les médailles ont été fixées. La médaille, insigne d'honneur, ne pourra se porter que dans les cérémonies musicales et tant que la société à laquelle appartient le titulaire sera inscrite à la Fédération. Du jour où une société cesse d'être fédérée, l'insigne d'honneur ne peut plus être porté par aucun de ses membres. Conformément au vœu exprimé, le 8 février dernier, par l'assemblée générale, la remise des récompenses aura lieu dans le prochain congrès qui se tiendra à Arras en janvier 1904. Le Comité se propose de donner à cette fête un éclat tout particulier. L'examen de la question, tendant à solliciter des Chambres la création d'une médaille d'honneur en faveur des vieux musiciens, est renvoyée à une prochaine réunion. M. Duréault, préfet du Pas-de-Calais, a accepté d'être membre d'honneur de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX. — *Faust.* — Le mardi *10 mars*, l'excellente troupe du Théâtre Royal de Gand, que l'on a déjà applaudie dans *Lakmé*, donnera une représentation de *Faust*, le célèbre opéra de Gounod, avec le concours de M. Cossira, de l'Opéra, de 150 exécutants et du corps de ballet dirigé par Mme Rattern.

Prix des places : Fauteuils, 6 fr.; loges, 4 fr.; pourtours, 3 fr.; 1re gal., 2 fr.; 2e gal., 0 fr. 90 c. — La location est ouverte dès ce jour.

ROUBAIX. — *L'Association des Travailleurs Français* donnera dimanche prochain 8 mars, dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, un concert suivi de bal, organisé au profit des sociétaires nécessiteux. Le Comité n'a rien négligé pour assurer à cette soirée tout le succès désirable. Le prix d'entrée est fixé à 0 fr. 20. On peut se procurer des invitations au siège de l'Association, 87, Grande-Rue, Roubaix.

— *Le Cercle Artistique* a donné, dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, rue Pauvrée, et vis-à-vis d'un très nombreux auditoire, une seconde représentation de : *Les deux Gosses*. Ce drame palpitant a reçu une interprétation irréprochable. Parmi les acteurs qui se sont particulièrement distingués nous devons mentionner : MM. Molard (Georges de Kerfor); Lambin (Robert d'Alboize); Gotte (La Limace); Margry (Brisquet); Dranoël (De Saint-Hiriex); Vanmaerck (Milot); Lavalle (Fadart). Mmes Dranoël (Hélène de Kerfor); Delobel (Carmen de Saint-Hyriex); Raymonde Calvin (Zéphirine), ainsi que A. Dalbaret (Fanfan), et G. Dalbaret (Claudinet). La soirée s'est terminée par une comédie d'un haut comique : *Les méprises de Lambinet*. Toutes nos félicitations aux interprètes : MM. Boutet (Lambinet); Dranoël (Gustave); Gotte (Joseph); Lebrulle (Berluron); Mmes Dranoël (Mme Lambinet); Dalbaret (Marguerite); Marguerite (Fanchette).

EDEN-CONCERT (Dir. Delchambre), 41, r. du Chemin-de-Fer. Tous les soirs, à 8 h. ½, spectacle varié. 24828

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction : Louis Couvreur

Bur. à 7 h. ½ — JEUDI 5 MARS 1903 — Rideau à 8 h.

MOITIÉ PRIX A TOUTES LES PLACES

Bénéfice de M. Fossé, grand premier rôle

LE MÉDECIN DES FOLLES

grand drame en treize tableaux. 24799

NORD

PALMES ACADÉMIQUES. — Le *Journal Officiel* du mardi 3 mars enregistre les nominations comme officiers d'académie de MM. Charles Cardon, ingénieur des arts et métiers à Lille; Adolphe Legeay, directeur de l'Ecole municipale de dessin de Fourmies.

TENTATIVE DE SUICIDE D'UN SOLDAT A LANDRECIES. — Le soldat Delplanque, du 84e d'infanterie, en garnison à Landrecies, s'est jeté du troisième d'une maison particulière et est venu s'abattre lourdement dans la rue. On a relevé immédiatement le désespéré, qui avait les deux bras fracturés et des contusions sur le corps. On lui prodigua des soins. Son état est grave, mais n'inspire cependant pas d'inquiétudes. Delplanque a agi sous l'influence de l'ivresse; c'était cependant un bon soldat, libérable cette année.

BAPTÊME D'UNE CLOCHE A MALO-LES-BAINS. — Dimanche après-midi, à trois heures, il a été procédé au baptême d'une cloche de la coquette église de Malo-les-Bains. La cérémonie, qui avait attiré une foule considérable, était présidée par M. Lobbedey, vicaire général de Cambrai, délégué par Mgr Sonnois, qui a prononcé une délicate allocution et béni la cloche. Comme nous l'avons dit, le parrain était M. Marcel d'Arras, et la marraine, Mlle Marie Lalo.

PAS-DE-CALAIS

ÉCROULEMENT D'UN MUR A COURRIÈRES. — Sept blessés. — On fait, en ce moment, de grands travaux à l'usine du Pont-de-Courrières, auxquels sont occupés beaucoup d'ouvriers monteurs et maçons. On élève un grand bâtiment de dix-huit mètres de haut.

Lundi, vers deux heures de l'après-midi, la bourrasque a enlevé un pan de mur situé à environ quinze mètres d'élévation, sur une longueur d'une vingtaine de mètres et sur une hauteur de trois mètres, tordant les énormes sommiers de fer qui venaient d'être posés.

CONTRE

RHUMES, BRONCHITES, TOUX REBELLES

Prenez à la Pharmacie COUVREUR, à Roubaix

le SIROP et la PATE des 24 HEURES

Très **Agréables** au goût ces **Délicieux Pectoraux** guérissent les **GRIPPES, BRONCHITES** et les **RHUMES.** Connus à Roubaix depuis 15 ans, leur succès va sans cesse grandissant. Le **SIROP** et la **PATE des 24 HEURES renferment des calmants de la TOUX, des expectorants et des antiseptiques qui détruisent les microbes, cause du mal. Ils contiennent à tous ceux qui toussent, jeunes ou vieux,** et ne peuvent nuire en aucun cas. Ces remèdes se vendent chez le Préparateur, H. COUVREUR, Pharmacien à Roubaix et dans les Pharmacies suivantes : **BRUNEAU,** à Tourcoing; **FONDER,** à Mouscron; **MESEMAECKER,** à Halluin; **BRAME,** à Tournai; **HULPIAU,** à Courtrai. Exiger sur les flacons de Sirop ou les boîtes de Pâte des 24 Heures, le nom de H. Couvreur, seul préparateur.

Un franc cinquante partout. 22087

Les ouvriers étaient descendus de leur travail, mais étaient malheureusement venus s'abriter du vent contre *le mur qui s'écroulait avec un fracas épouvantable.*

Sept ouvriers ont été blessés : Antoine Duhez, Théophile François, Désiré Joly et Adolphe Henry, ajusteurs des constructions mécaniques d'Oonnaing; Théry, blessé le plus grièvement; Jacques Félix, de Noyelles-sous-Lens, et Louis Duval, d'Houplines, tous trois aides-maçons.

Dans le premier moment d'épouvante, on crut à des accidents mortels, deux ouvriers surtout ayant perdu connaissance, mais après leur avoir prodigué tous ses soins, le docteur Boulogne constata que pas une des blessures ne mettait leur vie en danger.

Les sept ouvriers ont été reconduits à Courrières, où ils logent tous, et où des soins empressés leur ont été donnés.

INCENDIE A BOULOGNE. — Lundi soir, vers sept heures un quart, un incendie s'est déclaré dans une chambre du premier étage, occupée par M. Labbé, journalier, d'une maison située impasse de la rue du Moulin-à-Vapeur. Le feu a, paraît-il, pris dans un tas de filets. La femme de M. Labbé venait d'accoucher il y a deux jours et se trouvait alitée.

La pauvre femme a pu être sauvée par quelques voisins, ainsi que son bébé. Dans une autre chambre se trouvait un malheureux vieillard impotent qui a été également sauvé. Ces deux personnes furent transportées dans une maison voisine, à l'abri de tout danger. Les pompiers accoururent et combattirent énergiquement l'incendie qui fut éteint après une heure d'efforts.

MODE DE PRINTEMPS. — La maison d'exportation de soies *Schweizer et Co, à Lucerne* (Suisse), bien renommée pour la solidité de ses articles, nous écrit : « Les étoffes de soie pour la toilette de printemps et d'été sont toujours très en vogue, les *foulards imprimés* sont tout spécialement favorisés. Des dernières Nouveautés, dont notre collection est richement fournie, nous mentionnons les *chinés*, les *écossais*, spécialement la disposition *vert-marine*, les *grenadines*, *linons rayés* et *soieries écrues*, surtout pour robes entières au prix très modéré de 1 fr. 45 le mètre franco, sans frais à domicile.

» Les *foulards soie imprimés* très solides en couleur et par conséquent toujours préférés avec raison tant pour toilettes entières que pour blouses, figurent dans notre collection avec environ 350 dessins et couleurs différents déjà depuis 1 fr. 20 le mètre.

» Le choix en *soie lavable* n'est pas moins riche, sans parler de toutes les autres nouveautés de la saison. »

Comme on le sait, la maison *Schweizer et Co* envoie sur demande les échantillons de toutes ses *spécialités* en *soieries* aux particuliers et expédie toute commande franco de port et de droits au domicile de l'acheteur. 24124d

BELGIQUE

LA CHAMBRE. — *Séance du 3 mars.* — Les ministres répondent à sept questions. La Chambre prend en considération une proposition portant modification à la loi du 4 mars 1900 ayant pour objet la répression des fraudes commises au moyen de la margarine (projet Maenhaut). La proposition est renvoyée à une Commission spéciale.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — M. Lemonnier interpelle M. le Ministre de la Justice au sujet de l'arrêté royal du 9 novembre 1902 relatif à l'assistance publique.

D'après l'orateur, il résulterait de l'arrêté royal que les malades traités dans les hôpitaux ne seraient plus protégés par le secret professionnel, en cas d'application de l'article 44 de la loi de 1831 relative au domicile de secours.

M. Vanden Heuvel. — Tous les malades doivent pouvoir trouver dans les hôpitaux toute la discrétion compatible avec le service. L'arrêté royal du 4 novembre 1902 n'a en rien dérogé à ce principe.

MM. Terwagne et Lemonnier insistent et disent que l'article 44 est défectueux.

M. Lemonnier dépose un ordre du jour protestant contre les faits signalés par lui.

M. Tack propose l'ordre du jour pur et simple qui est mis aux voix; mais la Chambre n'est pas en nombre.

Une interpellation de M. Allard sur les faits qui se sont passés avant-hier à Pietrebais est fixée à mardi.

La séance est levée à 4 heures 30.

LA REINE DOUAIRIERE DE SAXE est arrivée à Bruxelles mardi à 11 h. 26 du matin. Elle a été reçue à la gare du Nord par le Roi, le comte et la comtesse de Flandre, le prince et la princesse Albert et le duc de Vendôme. Des mesures d'ordre sévères avaient été prises. Pendant son séjour à Bruxelles, la reine de Saxe habitera l'aile gauche du palais de la rue de la Régence.

BRUXELLES

LES RÉCEPTIONS A LA NONCIATURE à l'occasion du jubilé papal, ont commencé lundi. NN. SS. les Evêques ont été reçus à onze heures du matin. Ils ont déjeuné à la Nonciature.

Une délégation de l'Association des journalistes catholiques a été reçue, mardi matin. M. Jean Huyghe, président de l'Association, a exprimé à Son Excellence les sentiments d'affection et de vénération dont son animés, à l'égard de Léon XIII et de la Papauté, les journalistes catholiques de Belgique. S. Exc. Mgr Granito di Belmonte a remercié avec effusion les journalistes catholiques pour leur attachement au Saint-Père.

PIETREBAIS

LA TERRIBLE BAGARRE DE DIMANCHE. — *Un gendarme massacré.* — Voici des détails sur l'échauffourée qui s'est produite dimanche à Pietrebais, à l'occasion du renvoi du clerc paroissial et qui a fait deux victimes. Une manifestation contre le curé ayant été annoncée, l'autorité locale avait demandé des renforts de gendarmerie.

Deux gendarmes furent envoyés parmi lesquels le gendarme Leclercq, âgé de 26 ans, un grand gaillard qu'on surnommait « le prince Albert » à cause d'une certaine ressemblance avec S. A. R.

Dans la soirée, l'échevin et les deux gendarmes entrèrent dans l'estaminet : *Les Grosses pierres*, et s'installèrent à une table, dans le coin du fond. Bientôt les consommateurs leur cherchèrent noise. Ils commencèrent par les insulter, ensuite une bagarre éclata et les gendarmes furent violemment bousculés. C'est à ce moment que le gendarme Leclercq perdit tout sang-froid. Soudain, on le vit épauler son « Mauser » et viser dans le tas ! Une détonation retentit et le nommé Emile Pheys, journalier, âgé de 26 ans, qui, la pipe aux lèvres, se tenait appuyé contre le comptoir, reçut la balle en plein front. La mort fut instantanée.

Effrayé de la tournure des événements, le gendarme Henrard courut à la caserne chercher du renfort. Aussitôt après son départ, la foule se rua sur Leclercq, lui arracha ses armes et le terrassa. Une scène horrible, atroce, eut lieu alors. A coups de bouteilles, de verres à bière, de bâtons de chaises, on l'assomma littéralement.

Et pendant ce temps les énergumènes se passaient la baïonnette et, à tour de rôle, ils la lui plongèrent dans toutes les parties du corps. Après quoi le cadavre fut traîné sur la route.

Le commandant de gendarmerie a constaté que le malheureux Leclercq a reçu plus de quarante coups de baïonnette.

Le Parquet de Nivelles a ordonné l'arrestation du père et du fils de la première victime, Emile Pheys.

Cette affaire cause dans toute la région une émotion indicible.

OSTENDE

LE CHALET DU ROI. — *Vingt millions de travaux.* — On prête à Léopold II l'intention de faire exécuter de grands travaux d'agrandissement à son chalet. Le coût de ces transformations se monterait à 20 millions : les plans sont dressés par l'architecte Giraudi de Paris. Voici les projets du Roi :

Entre le chalet actuel et l'hippodrome de Wellington s'élèverait une immense galerie-promenade, divisée en trois nefs, dont l'une aurait ses parois latérales vitrées. Les nefs de la galerie seraient reliées entre elles par d'immenses salles. La longueur totale sera de 400 mètres. Au-dessus de la galerie on construira une terrasse en ciment armé, garnie d'une élégante balustrade en fer forgé, et reliée au palais royal par un pont jeté au-dessus de l'avenue de la Reine. Cette terrasse sera réservée à l'usage exclusif du Roi. Derrière la galerie se trouveront des jardinets, un kiosque, des écuries et un manège. De l'autre côté de l'avenue des Courses, s'élèvera un grand club et un théâtre, reproduction de l'Opéra Comique de Paris. Derrière le palais du Roi, on construira un château du style florentin avec une tour de près de 100 mètres de hauteur.

ISEGHEM

UN SUDSIDE DE 3.000 FRANCS est alloué à la ville d'Iseghem pour l'aider à faire face à la dépense d'exécution des travaux de construction sous la digue et dans le contre-fossé du canal de Roulers à la Lys, d'un égoût devant servir à évacuer, dans la Mandel, les eaux d'une partie de la dite ville.

COURTRAI

PAR ARRETE ROYAL, M. G. Eyers, receveur des actes civils et des successions à Courtrai, est nommé receveur des actes civils à Bruges.

L'AFFAIRE DES FAUX MONNAYEURS. — C'est aujourd'hui mercredi que viendront devant le Tribunal correctionnel les débats concernant l'affaire des faux monnayeurs De Keersgieter Henri et son amie, Vinckier Léonie.

AELBEKE

UN GRAND FESTIVAL pour harmonies et fanfares, avec primes de 25 francs à toute société participante et une prime supplémentaire de 50 francs aura lieu le dimanche 10 mai prochain, jour de la kermesse communale.

MESURES HYGIÉNIQUES. — A la suite d'une décision du Conseil communal prise l'année dernière et qui vient d'être approuvée par la Députation permanente de la Flandre-Occidentale, des travaux pour la construction d'aqueducs sont en voie d'exécution au centre de la commune.

MOUSCRON

UN GRAND FESTIVAL avec primes, pour harmonies et fanfares, est en voie d'organisation, pour le dimanche 19 juillet prochain. Une Commission spéciale est chargée d'en préparer le programme.

UN SUICIDE. — Mardi à midi, la femme de M. Gustave Desnerck, 44 ans, ouvrier terrassier et cabaretier rue de la Planche, 60, étonnée de ne pas revoir son mari, monta au premier et trouva la porte barricadée à l'intérieur. Des voisins appelés, enfoncèrent la porte et découvrirent le terrassier suspendu à une poutre. Malgré tous les soins, le malheureux expira quelques instants après. Dans un carnet retrouvé dans ses effets, Desnerck demandait pardon de son acte de désespoir à sa femme et à ses dix enfants.

Dans l'après-midi, à trois heures, M. Vanfleteren, commissaire-adjoint de police, a procédé aux constatations d'usage.

UN VOL AUDACIEUX, RUE SAINT-PIERRE. — Mardi matin, les époux Alphonse Delespaux-Bolin, marchands de lin, rue Saint-Pierre, ont constaté à leur réveil que d'audacieux cambrioleurs avaient, durant la nuit, fouillé leur demeure. La serrure de la porte donnant sur la rue était fracturée et la chaîne de sûreté brisée. La porte du salon elle-même, verrouillée à l'intérieur, n'avait pas davantage résisté. Des tapis, une table sur laquelle se trouvaient des postures avaient été violemment refoulés et les débris des statuettes gisaient pêle-mêle sur le parquet. Tous les meubles du salon et de la salle à manger ont été visités. Une sacoche contenant 30 francs était délestée de son contenu. A la cave les malandrins ont aussi enlevé des œufs et du beurre. Une paire de bottines et une montre en nickel ont également disparu. M. Vanfleteren, commissaire adjoint, a ouvert une enquête.

LES DÉVALISEURS DE CLAPIERS. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs sont entrés par la « cour Casterman », dans la cour intérieure de la maison habitée par Mme veuve Louis Pennequin, rentière, rue de la Station, où, après avoir fracturé la porte d'une remise, ils ont dérobé trois lapins.

TOURNAI

NOMBREUSES PERSONNES MORDUES PAR UN CHIEN ENRAGÉ. — Un vif émoi règne à Tournai et dans les environs. Mardi matin, vers dix heures, un chien de berger, à robe brune foncée, et donnant tous les signes de l'hydrophobie, fit son apparition chaussée de Willemeau, hurlant, l'écume aux dents, et poursuivant tous les passants. Un jeune garçon, Barthemont Julien, a été cruellement mordu à la jambe. Conduit chez lui, il reçut les soins de M. le docteur Warocquier. Poursuivi, le chien s'enfuit du côté de la rue Saint-Martin, où il se jeta sur un vieillard de 73 ans, pensionnaire de l'Hospice, Désiré Broutin, qu'il renversa et mordit profondément à la jambe gauche. On s'empressa autour du pauvre vieux qui fut conduit immédiatement à l'hôpital civil, où M. le docteur Delbecque le pansa. Pendant ce temps, le chien suspect continuait sa course folle à travers la ville. Place Crombez, il renversa une femme et se précipita dans la gare où, sans succès, on essaya de le capturer. Il parvint à fuir, mordit un voyageur et s'échappa du côté de la rue du Viaduc. On se perdit de vue et ce ne fut que vers deux heures de l'après-midi que l'on retrouva sa trace. Des habitants s'armèrent et après une chasse mouvementée, M. Leman, brasseur, parvint à le tuer d'un coup de fusil. Les victimes sont nombreuses. Deux petites filles du faubourg du Château ont été signalées comme ayant été dangereusement mordues. C'est M. le docteur Warocquier qui les a soignées. A la tombée de la nuit, le bruit se confirma que plusieurs personnes de Kain et de Froidmont d'où semble venir le chien enragé, avaient aussi été mordues. La bête tuée ne portait ni collier ni médaille. Un premier examen de M. le vétérinaire Dutoit a fait découvrir dans les entrailles du chien des symptômes rabiques; ces viscères ont été envoyées à l'école vétérinaire de Cureghem.

On craint que de nombreux chiens n'aient été aussi mordus. La police en a déjà empoisonné deux. Les habitants ont reçu l'ordre d'abattre ceux de leurs chiens qui porteraient trace de morsure. M. le Bourgmestre a pris un arrêté ordonnant le port de la muselière pendant trois mois. Les personnes mordues désignées plus haut seront conduites bientôt à l'Institut Pasteur, à Lille.

FONDATION DEWALLE. — Un arrêté du Ministre de la justice, en date du 26 février 1903, admet, sans préjudice du droit des tiers, M. Bernard (Arthur-Edouard-Auguste-Jean-Joseph), chef de bureau à l'administration communale de Tournai, aux fonctions de collateur à titre de parent du fondateur dans la ligne Jeanne Dewalle, des bourses de la fondation Dewalle (Gilles), gérée par la Commission provinciale des fondations de bourses d'étude du Hainaut.

ESTAIMPUIS

VOL ET TENTATIVES DE VOLS. — Le 2 mars, vers dix heures du soir, des voisins de M. Adolphe Vanneste, cultivateur à Estaimpuis, virent rôder autour de la ferme six individus de mine suspecte. Ils allèrent prévenir M. Vanneste qui s'empressa de se rendre dans la cour. A sa vue, les malandrins déguerpirent dans la campagne.

— La même nuit, vers trois heures du matin, M. Henri Seynave, négociant et boulanger à Estaimpuis, se rendant à la boulangerie pour commencer son travail, ne fût pas peu surpris de voir de la lumière dans son magasin qui se trouve de l'autre côté de la rue. Il ouvrit la fenêtre et vit deux hommes dans la rue et un autre à l'intérieur du magasin. Il saisit son revolver et voulut tirer sur les voleurs, mais l'arme n'était pas chargée. Alors il cria : « Au voleur ! » ; des voisins s'empressèrent d'accourir, mais les bandits avaient disparu.

— Chez M. Polydore Seynave, négociant à Estaimpuis, les malandrins ont coupé la haie et la clôture en fil de fer galvanisé du parc à poules et pratiqué un trou dans le pignon du poulailler. Les voleurs ont fait main-basse sur une dizaine de poules d'une valeur de 25 francs.

— La même nuit, les mêmes voleurs probablement, ont tenté de pénétrer dans le poulailler de M. Louis Dubart où ils ont également pratiqué un trou dans le mur; ils ont été dérangés dans leur besogne par les aboiements du chien.

TAMAR INDIEN GRILLON Délicieux Bonbon au Chocolat, le plus agréable laxatif contre **CONSTIPATION,** *Hémorroïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal,* le soir en se couchant, la digestion faite. **PARIS, 33, Rue des Archives,** *et toutes Pharmacies.*

BRONCHITES, COQUELUCHE

TOUX REBELLES, ASTHME, OPPRESSIONS, sont toujours soulagés et guéris par

Le SIROP DES 24 HEURES — 1 fr. 50

S'adresser 32, Rue Neuve, à Roubaix. 23512

SURETÉ ET CONTROLE DANS L'INDUSTRIE

Manomètres, indicateurs du vide, indicateurs magnétiques, pyromètres, thermomètres, polymètres, hygromètres, aréomètres, alcoomètres, compteurs de tours, tachymètres, appareils enregistreurs, contrôleurs de rondes, voltmètres, ampèremètres, compteurs d'électricité.

Atelier Technique Roubaisien, 37, rue du Collège, Roubaix. Téléphone 52. 20636

BULLETIN COMMERCIAL

du mardi 3 mars 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	Roubaix-Tourcoing JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	ANVERS JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	LE HAVRE JOUR
MARS.....1903	4.95 ./.	4.95 ./.	4.90 ./.	4.27 1/2	144.50	144.50
AVRIL.....	4.95 ./.	4.92 ./.	4.87 1/2	4.87 1/2	145.50	145.50
MAI.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.87 1/2	4.85 ./.	146.50	146.50
JUIN.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.85 ./.	147...	147...
JUILLET.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.85 ./.	147.50	147.50
AOUT.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.85 ./.	148.50	148.50
SEPTEMB.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	149...	149...
OCTOBRE.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	149.50	149.50
NOVEMBRE.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	149.50	149.50
DÉCEMBRE.....	4.95 ./.	4.95 ./.	4.85 ./.	4.82 1/2	150...	150...
JANVIER...1904	4.95 ./.	4.95 ./.	4.82 1/2	4.82 1/2	150...	150...
FEVRIER.....	4.95 ./.	4.95 ./.	.....	./. 4.82 1/2	.....	.....

ROUBAIX-TOURCOING, 3 mars. — On a traité 5.000 kilos, dont detail suit :

Le matin : Sans affaires.

Le soir : Sur novembre, 5.000 kilos.

LE HAVRE, 3 mars. — (*Par dépêche*). — Le marché est calme. — On a vendu 50 balles.

ANVERS, 3 mars. — (*Par dépêche*). — On a traité 110.000 kilos. — Le marché est calme.

COTONS

LE HAVRE, 3 mars. — (*Par dépêche*). — Ouverture. Le marché est très soutenu. — Ventes : 3.700 balles. — On cote : Mars, 64,50; avril, 64,75; mai, 64,62; juin-juillet, 64,50; août, 64,37; septembre, 63,87; octobre, 59,62; novembre, 56,75; décembre, 55,87; janvier, 55,62; février, 55,50.

En disponible. — On a vendu : 350 balles New-Orléans de 67,00 à 70,50; 175 balles Texas de 66,25 à 70,12; Fully middling à 67,25.

LE HAVRE, 3 mars. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est soutenu. On a fait 5.400 balles. On cote : mars, 64.00; avril, 64.25; mai, 64.12; juin, 64.00; juillet, 63.87; août, 63.75; septembre, 63.25; octobre, 59.50; novembre, 56.50; décembre, 55.62; janvier, 55.37; février, 55.25. En disponible : 101 balles New-Orléans à 68.00; 50 balles Arkansas à 70.00.

NEW-YORK, 3 mars. — (*Par dépêche*). — Ouverture soutenue. — Mars, 11,3; mai, 11,1; juillet, 11,1.

LIVERPOOL, le 3 mars 1903.

(Circulaire de MM. S. Marshall, Bulley et Son, représentés à Roubaix par M. Ch. Dewavrin.)

Les débouchés à la filature depuis le 1er septembre, en milliers de balles, se montent à :

	1902-1903	1901-1902	1900-1901
Etats-Unis	2882	2753	2426
Angleterre	1565	1512	1417
Continent	2398	2070	1863
Ensemble..	6845	6335	5706

L'approvisionnement de notre place en coton d'Amérique, en milliers de balles, se compare comme suit :

	1903	1902	1901	1900
Stock ici	600	999	681	508
En route	181	182	140	254
Chargeant	48	42	47	79
Ensemble..	929	1223	868	841
La semaine passée	831	1257	834	826
Diminution	2	34	»	»
Augmentation	»	»	34	15

On estime l'en vue de la semaine à 180.000 balles contre 171.000 l'année passée. Il est bien possible que ce chiffre ne sera atteint, comme les fortes pluies ont causé au Sud le débordement de plusieurs rivières. Enfin, cela ne retardera le mouvement que temporairement, et fera certainement beaucoup de bien au sol pour la saison prochaine. La plus grande récolte s'est produite après une inondation d'une partie de la région cotonnière par le Mississipi.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Dunkerque, le 3 mars 1903.

Le steamer danois *Siam*, passé à Perim le 23 février et à Suez le 1er mars, est attendu ici vers 16/17 courant, venant de Bombay, porteur d'une partie coton pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer français *Canarias*, passé à Saint-Vincent (C.V.), le 2, est attendu ici vers 13/14 courant, venant de Montevideo, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Middleton*, passé à Saint-Vincent (C.V.), le 21 février, est attendu ici vers 4/5 courant, venant de Buenos-Ayres, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer danois *N.-G.-Petersen* est arrivé ici ce midi, venant de Baltique, porteur de lins pour Roubaix-Tourcoing.

MARCHÉS DIVERS

BERGUES, 2 mars. — Pommes de terre, 10.75; oignons, 4.60; fromage vieux, le q. m., 75.50; beurre, le kilo, en bloc, 1re qual. 3.15, 2e qual. 3.07, 3e qual. 2.85; beurre, le kilo, en pièces, 2.85; œufs, le cent, 7.92; lin, 1.55 le kilo et demi.

— *Bestiaux.* — Vendus : 57 bœufs ou vaches et 192 porcs. — Prix moyen au kilo : Bœufs ou vaches, 2.00; porcs, 1.60. — Prix du kilo sur pied : Bœufs, 1re qual. 0.80, 2e qual. 0.70 à 0.75; porcs, 1re qual. 1.00, 2e qual. 0.90 à 0.95; moutons, 0.95 à 1.00.

CYSOING, 3 mars. — Beurre, le kilo, 3.40; œufs, les 26, 2.40.

ROULERS, 3 mars. — Blé vieux, 17.00 à 18.00; seigle, 13.00 à 14.00; avoine, 15.50 à 16.00; féveroles, 19.00 à 20.00; pommes de terre, les 100 kilos, 8.00 à 9.00; beurre, le kilo, 2.90 à 3.10; œufs, les 25, 1.80 à 2.00; cossettes de chicorée, vieilles, 18.00; cossettes de chicorée, neuves, 14.75; gorêts, 20.00 à 25.00; huile de œlza, 48.50; huile de lin, 56.00. — On a présenté au marché : Blé, 1.200 kil.; seigle, 800 kil.; avoine, 2.000 kil.; pois, 400 kil.; pommes de terre, 1.400 kil.; beurre, 8.356 kilos.

TOURNAI, 3 mars. — *Marché au bétail.* — 80 animaux exposés, dont 5 taureaux, de 0.63 à 0.78 le kilo; 12 bœufs, 0.70 à 0.82; 48 vaches, 0.62 à 0.75; 15 génisses, 0.68 à 0.80. 75 bêtes ont trouvé acquéreur.

Mal soigné en nourrice que deviendrait-on?

Justine **CLÉMENT**

« MARSEILLE, le 26 mars 1902. Messieurs. L'état de ma fillette âgée de 6 ans me causait de très vives inquiétudes. Elle avait été si mal soignée en nourrice qu'elle était restée d'une inconcevable faiblesse. Toute chauve, elle était constamment fatiguée, toussait nuit et jour, ne mangeait presque rien et malgré toutes sortes de préparations, son organisme débilité ne put résister aux attaques d'une fluxion de poitrine double. Fort heureusement, je lui donnai de l'Emulsion Scott, et bientôt on la vit reprendre graduellement. Elle a maintenant retrouvé toute sa force, sa santé. L'Emulsion Scott que, quoique délicate, elle prenait avec plaisir, a fait ce prodige. — CLÉMENT, 49, Avenue du Prado. »

Messieurs Delouche et Cie, Paris.

Le Rachitisme est insidieux, quelquefois imprévu, toujours douloureux, très souvent dangereux. Le tableau dépeint par M. Clément n'est-il pas pitoyable? En avez-vous jamais vu de semblable en votre propre famille? Votre petit est-il rachitique? Vos jours sont-ils voilés de tristesse, vos nuits remplies de crainte pour votre enfant? M. Clément vous montre que faire : donner à l'enfant de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. En cas de rachitisme, de mauvais allaitement, pendant la dentition, le meilleur ami qu'une mère puisse avoir c'est l'Emulsion Scott qui épargne aux siens des souffrances, des peines et leur sauve la vie; elle écarte du foyer l'ombre de la tristesse, y ramenant le radieux ensoleillement de la santé.

L'Emulsion Scott seule guérit; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott : pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enf